ADRESSE

PRONONCÉE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Au nom des Habitans du fauxbourg St. Antoine, par une députation de vingt Citoyens, sur la justification de leur conduite dans l'affaire du 20 juin.

Décret qui supprime les états majors de la garde nationale des principales villes du royaume.

LÉGISLATEURS,

L'ON menace de poursuivre les auteurs du rassemblement qui a eu lieu mercredi, nous venons les dénoncer & les offrir à la vengeance des malveillans; c'est nous pères de famille, c'est nous citoyens, soldats, vainqueurs de la Bastille, c'est nous qui fatigués de tant de complots, des outrages faits à la nation & au corps législatif, de la division que des hommes perfides semaient entre les

Case FRC 400

M J W 901

deux pouvoirs ; c'eſt nous qui voyant l'inciviſme lever depuis quelques jours un front audacieux, avons raſſemblé tous les hommes du 14 Juillet, pour renouveller un pacte d'alliance ; c'eſt nous qui avons deſiré l'honneur de défiler devant vous, comme tant d'autres bataillons, pour vous rendre témoins de l'harmonie qui regnoit entre les vrais amis de l'égalité ; c'eſt nous qui indignés du renvoi des miniſtres patriotes, des baſſeſſes & des perfidies de la cour, des entraves miſes aux travaux du corps légiſlatif, avons voulu préſenter au Roi le ſpectacle de 20, 000 bras armés pour la défence de l'aſſemblée nationale ; c'eſt nous que l'on a outragés, calomniés, inſultés ; c'eſt nous que les valets de la cour ont voulu porter aux derniers excès, en nous traitant de brigands & de ſéditieux ; c'eſt nous qu'ils ont peint comme des Cannibales affamés du ſang de nos frères d'armes ; c'eſt nous qu'ils ont ainſi placés entre le feu de la garde nationale que nous eſtimons, avec laquelle nous ne voulons faire qu'un, & l'indignation du corps légiſlatif que nous venions défendre.

Nos crimes, il eſt vrai, ſont impardonables ; après avoir ſonné le tocſin de la liberté, après avoir briſé le premier anneau de la chaîne qui péſoit ſur la France, nous avons ſoutenu notre caractere d'hommes libres, nous n'avons pas voulu compoſer avec la tyrannie, nous avons voulu jouir de la plénitude de nos droits, nous avons livré tous les partis & toutes les factions au mépris & à la haîne. Oui nos crimes envers la tyrannie ſont nombreux, lorſque les Janiſſaires de Verſailles obligerent vos prédéceſſeurs à ſe refugier dans le jeu de

paulme, seuls contre une armée de tyrans & d'esclaves, nous encouragions l'assemblée-nationale, nous lui faisions avec les braves grenadiers de la Gendarmerie, un rempart de nos corps, nous aplaudissions à son zêle, nous réveillions le patriotisme des francs, lorsque le Demon de la cour, étendoit un crêpe funebre sur la Capitale, nous prenions la cocarde nationale, nous forgions des piques, nous rappellions les soldats à leurs devoirs de citoyens, nous renversions la bastille & nous jettions les fondemens de l'autel de la liberté. .. & alors ainsi, législateurs, nous violions les loix. . . & alors ainsi nous résistions à la volonté d'un roi! . . . depuis trois ans que les ennemis de l'égalité cherchent à écraser les citoyens qu'ils n'ont pu séduire, & à nous diviser d'intérêt; depuis trois ans que l'ambition active des partis emploit tantôt la force, tantôt la ruse pour nous faire servir leurs passions; incorruptibles & fiers, nous nous rallions sans cesse autour de l'assemblée-nationale qu'on veut absolument avilir & dissoudre. . . voilà nos crimes, & voici les services rendus à la cause de la liberté. par ceux qui veulent *toute la Constitution.*; Cachés dans les antichambres de Versailles lorsque la hache populaire brisoit en éclats le thrône du despotisme, ils ne sortirent de leur repaire qu'au moment où ils virent leurs idoles renversées; ils formerent le projet de se partager les dépouilles de l'aristocratie. Notre insurrection fut alors le plus saint des devoirs, le suplice des valets du despotisme un tyrannicide digne d'éloges, le peuple des faubourgs une famille de héros. Insensés aussi crédules que les rois, nous les jugames dignes d'être nos mandataire

nos places, couronnes civiques, tout devient le prix de leur agitation révolutionnaire. . . ils commencerent bientôt à réduire l'intrigue en système & à éteindre dès le principe le flambeau de l'égalité. C'est alors qu'on les vit se parer d'uniforme, inventer le titre de citoyens actifs, le substituer au crédit de la naissance, l'aristocratie des richesses & imprégner ainsi la constitution naissante du poison corrosif de l'anarchie. L'opposition du peuple & des hommes éclairés, les rendit bientôt furieux; trop foibles pour résister à la volonté nationale, ils se reconcilierent avec nos anciens tyrans, & jurerent la perte des amis de l'égalité. . . pour devenir les maîtres du peuple, ils consentirent à se rendre esclaves d'une faction; c'est à eux que nous devons les troubles, la misere, l'agitation qui désolent la France; c'est à eux qu'il faut attribuer ces conspirations toujours découvertes, & sans cesse renaissantes, ces libelles gratuits & périodiques dont les auteurs mercenaires calomnient tous les jours l'assemblée nationale, insultent au pauvre qu'ils ont dépouillé de ses biens & de ses droits, attisent le feu de la guerre civile, & cherchent à tourner le glaive des loix, contre les loix elles mêmes; c'est être mauvais homme & bon citoyen que d'applaudir à leur fausse modération, à leurs principes erronés, à leurs brigandages politiques, à leurs intrigues de cour, à leurs basses conspirations; après de tels hermaphrodites révolutionnaires, le royalisme tient lieu de toutes les vertus; osez prouver que le monarque est entouré d'hommes intéressés à le tromper, osez révoquer en doute l'existence des complots aristocratiques, vous

n'êtes plus qu'un séditieux, un brigand, un perturbateur du repos public, un scélérat qui veut renverser la constitution.

Oui, législateurs, tout ce qui flatte les petites passions & les vues ambitieuses de ces vils intrigans, est conforme à la loi, ils appellent violation des principes tout ce qui peut diminuer leur influence, éclairer le peuple & découvrir les conspirations. Lorsqu'on dénonçait les ministres coupables, vous les avez entendus faire l'apologie de toutes les prévarications... Le roi choisit des patriotes ; aussitôt la horde que nous vous dénonçons va plus loin que les hommes zélés dont ils blâment les reproches... Oui, ceux qui regardaient les ministres comme une chose sacrée, ont été les premiers à demander un décret d'accusation contre M. Servant, parce qu'il avoit proposé de lever un camp de 20,000 hommes. Est-il un crime, une faute, une négligence du conseil royal qu'ils n'ayent pas excusé ? Est-il un seul décret du corps législatif dont ils n'ayent pas cherché à calomnier les dispositions ? Pétitions, placards, libelles administratifs et militaires, lettres d'un général fameux ; ils ont tout mis en usage pour avoir un ministère vendu à la faction anti-populaire, pour rendre nulles les décisions du corps législatif, pour protéger les scélérats qui, l'évangile à la main, prêchent l'assassinât et la guerre civile. Et les intrigans, dont nous vous retraçons la conduite, osent dire qu'ils ne forment pas un parti. . . . c'est nous artisans honnêtes, c'est nous pauvres citoyens étrangers à la cour & aux intrigues ministérielles, c'est nous qui

sommes des factieux, des régicides, des brigands, des ennemis de la constitution : eh, grand Dieu ! si nous méritions ces noms infâmes, répondez vils scélérats, lâches, calomniateurs, où en seriez-vous ? Quoi, depuis trois ans des armées trâment contre leur patrie, des prêtres couvrent le royaume de sang, et ils sont protégés ; et ceux qui nous dépouillent, ceux qui veulent notre perte, ceux qui cherchent à nous avilir osent encore nous menacer ; et l'on appelle ces horribles manœuvres la constitution, la justice, l'ordre, les lois !

Au-reste, toutes les manœuvres leur paroissent bonnes, pourvu qu'elles amennenent le succés,.. et ceux là sans doute ne doivent pas être scrupuleux sur le choix des moyens qui, pour arriver plutôt que d'autres à la cour du roi constitutionel, ont marché sur les cadavres d'un millier de pétitionnaires. . . . Eh ! quand l'œil impartial de la postérité se promènera sur les pages de notre histoire, ce n'est pas la conduite de nos lâches calomniateurs qui surprendra nos enfans ; mais bien la générosité du peuple.

Avant de nous retirer nous vous repeterons encore une fois la vérité ; *c'est toujours du pied du trône que le fleuve de la corruption se rependra dans toutes les veines du corps politique.* C'est le pouvoir exécutif qui est la cause de tous nos maux : les troubles proviennent de l'anarchie ; l'anarchie produit les factions, & c'est la corruption de la cour qui enfante ces dernieres. Tout le monde veut disposer du ministère ; il n'en seroit pas de même si le monarque étoit moins

riche, et si le peuple disposoit de toutes les places... On peut nous insulter divaguer sur l'indigence et la brutalité de la populace, on peut même se procurer le plaisir de faire tuer quelques uns de ces misérables; mais enfin tous ces outrages; tous ces assassinats ne répondront pas à nos argumens. Ce n'est pas avec le sang du peuple qu'on effacera les crimes de la tyrannie et les erreurs de l'assemblée constituante... Vous êtes nos représentans : eh bien; songez aux moyens de sauver la patrie, de détourner les dangers qui la menacent : que le péril commun vous réunisse; & pourriez-vous avoir des intérêts plus chers que ceux de vos concitoyens, de vos enfans? si des hommes libres pouvoient être vaincus, ne seriez-vous pas tous confondus dans les vengeances du despotisme : oui, ceux même d'entre vous qui, par foiblesse, modération ou prudence, auroient favorisé les projets des ennemis de l'égalité, periroient sur l'échaffaud comme les plus zélés citoyens... & qu'importe aux rois de la terre quelques crimes de plus, quelques têtes de moins? Oui, législateurs, ne soyez pas insensibles à nos prieres, à nos raisons... voyez le plus beau royaume de la terre pressé au tour de l'enceinte où vous vous raffemblez; exortant votre zèle, vous environnant de ses armes, n'attendant son salut que de vous, mettant en vous toute sa confiance, seroit il la proie des étrangers ou des brigands de l'intérieur. Le ciel lui auroit il réservé l'opprobre & la douleur de perir dans les angoisses de l'anarchie et les horreurs de la guerre civile... Vous fremissez, législateurs; eh bien! ce

594

malheur eſt inévitable ſi vous n'êtes pas fermes & ſévéres, *ſi le ſalut du peuple ne devient pas la baſe de vos délibérations...* ah ! plûtôt que d'être témoins de ce ſpectacle affligeant, plutôt que d'être les inſtrumens de notre honte & de notre ruine, ſoufrons toutes les horreurs de la miſere & des combats, mourons, s'il le faut, oui mourons, légiſlateurs, mais ne nous déshonorons pas.

Réponce de M. le préſident.

L'aſſemblée nationale reconnoîtra toujours pour les amis de la liberté & de l'égalité les citoyens qui multiplient les preuves de leur amour & de leur attachement pour les loix conſtitutionelles de l'empire; c'eſt du maintien de la conſtitution que dépend le ſalut du peuple: l'aſſemblée nationale ſaura la garantir de la coalition des deſpotes, des coupables manœuvres des anarchiſtes, & des criminelles eſpérances des factieux; elle peſera dans ſa ſageſſe la pétition que vous lui préſentez, & vous invite à aſſiſter à ſa ſéance. (On a applaudi).

L'impreſſion de cette adreſſe fut decretée & l'envoi aux 83 départemens.

Séance du Lundi, le nuit 2 Juin 1792.

L'assemblée nationale décrete.

1°. les états majors de gardes nationales, dans les villes ou la population eſt au deſſus de 50 mille ames, ſont ſuprimés.

2°. les dits états majors resteront en fonction, juſqu'au remplacement.

3°. les citoyens se réuniront en assemblées primaires, pour la réélection d'un nouvel état major.

De l'imprimerie de CHAUDRILLIÉ, rue de Rohan, N° 16, près le Palais-Royal. A PARIS.